



BULLETIN D'INSCRIPTION

FIRE HORSE RETREAT (12-15 Mars 2026)

Prénom: Nom:

Date de naissance:

Adresse:

Email:

Tel.:

➤ Pouvez-vous nous indiquer des antécédents ou traitements médicaux, problèmes de santé ou des contre-indications spécifiques à l'activité physique ou à la vie en communauté dont nous devrions être informés pour nous assurer du meilleur déroulement possible de votre séjour?

➤ Avez-vous des intolérances ou des allergies alimentaires?

➤ Etes-vous cavalier? Quel est votre niveau d'équitation? Seriez-vous apte à faire une balade à cheval en forêt? Sinon, avez-vous peur des chevaux?

Tarifs

**1.700 € T.T.C. pour les particuliers.
1.850 € H.T. pour les entreprises (T.V.A. 20%).**

Le tarif comprend:

- * L'hébergement pour 3 nuits au Coq Enchanté
- * L'ensemble des activités (cheval, méditation/yoga, sorties éventuelles en forêt et sur la plage)
- * 3 Dîners et 1 brunch cuisinés et préparés par notre chef Endy au Coq Enchanté.
- * 2 déjeuners en restauration extérieure (au Manoir de la Martinière ou dans un restaurant surprise en fonction des conditions climatiques).

Les transports sont à la charge de chacun, ainsi que les extras, comme les massages et soins avec Natcha à partir de 150€ (facture possible).

Le montant de l'acompte est de 550€ T.T.C. Je règle ce montant par chèque, virement ou espèces afin de valider la pré-réservation de mon séjour.

Virements à adresser aux coordonnées suivantes:

IBAN: FR85 3000 2004 5100 0037 5692 K18 BIC: CRLYFRPP

Je m'engage à verser le solde dans le délai prévu par les présentes C.G.V. Mon séjour devient définitivement réservé à solde complet de la formule sélectionnée.

Signature:



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LES CHEVAUX DE LA MARTINIÈRE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour au 1er janvier 2026.

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») sont proposées par Les Chevaux de la Martinière, immatriculée au RCS de Caen (Siret: 538 647 017 00028), dont le siège est situé:

**Manoir de la Martinière
3132 Route de Saint-Martin de la Lieue
14100 Saint-Germain de Livet**

Le Client a la possibilité d'acheter la Retraite pour en profiter personnellement ou pour l'offrir en cadeau, sous forme de carte cadeau à une personne de son choix. L'inscription du destinataire au séjour reste soumise à l'approbation de l'équipe d'organisation.

RESPONSABILITE & COUVERTURE

Les séances d'équicoaching sont réalisées exclusivement à pieds. Si les participants sont amenés à monter les chevaux, sellés ou à cru, dans l'enceinte du domaine des Chevaux de la Martinière ou en balade extérieure, ils le feront sous leur entière responsabilité, les organisateurs du séjour déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de chute éventuelle.

Les organisateurs seront libres d'annuler, de remplacer ou de modifier les activités et le programme en fonction des aléas météo ou en cas de force majeure.

APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CGV

Les présentes CGV ont pour objet de définir l'ensemble des conditions dans lesquelles la Société commercialise les produits et les services tels que proposés à la vente aux Clients. Elles s'appliquent donc à toute Commande passée par le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV avant la validation de sa réservation. La validation de la commande vaut donc acceptation de ces CGV.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT DE LA COMMANDE

Les prix sont mentionnés sont en euros et hors taxes. Une T.V.A. de 20% est appliquée.

Pour toute réservation d'une Retraite, un acompte de 550 € T.T.C. (cinq cent cinquante euros toutes taxes comprises) doit être réglé par le Client. Le règlement s'effectuera par

virement, espèces ou chèque.

La totalité du paiement de la Retraite devra être réalisée au plus tard un mois avant le premier jour, soit le **12 Février 2026**.

ANNULATION

Toute annulation de la Commande à l'initiative du Client doit être adressée à la Société par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée en tête des présentes, la date de réception par le propriétaire faisant foi.

L'acompte d'ores et déjà payé par le Client restera acquise à la Société.

Le Client est redevable des sommes listées ci-après si son annulation intervient :

- Entre **30 et 180** jours avant la date du commencement de la Retraite : le montant de l'acompte de la Retraite, tel que prévu ci-dessus.
- Entre **15 et 30** jours avant la date du commencement de la Retraite : **60 %** du montant TTC de la Retraite.
- Entre **7 et 15** jours avant la date du commencement de la Retraite : **80 %** du montant TTC de la Retraite.

La Société pourra réclamer la totalité du montant de la Retraite si l'annulation intervient moins de **7** jours avant la date de son commencement.

La Société se réserve la possibilité d'annuler la retraite dans un délai maximum d'un mois qui précède la Retraite dans le cas où le nombre d'inscrits serait inférieur à **10** personnes, ou dans un cas de force majeure.

Dans une telle hypothèse, la Société en informera immédiatement le Client et procèdera au remboursement des sommes qu'il aurait déjà versées à la Société.

*
* *